

## COMPOSITION D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

### ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

**Frédéric ATTAL, Johan CHAPOUTOT, Emmanuel DROIT, Mathieu DUBOIS,**

**Aurélia DUSSERRE, Arnaud-Dominique HOUTE, Laurent LE GALL,**

**Nicolas PATIN, Karine SALOMÉ, Nadia VARGAFTIG**

**Coefficient : 3 ; durée : 6 heures.**

Le jury a proposé cette année de composer sur *Incarner la République en France, des années 1870 aux années 1990*. L'absence de chronologie ne pouvait pas pénaliser les candidats préparés et conscients de ce que nous écrivions déjà l'an dernier dans le rapport : « *la dissertation d'histoire n'est pas une épreuve d'érudition et le jury n'exige pas du candidat une maîtrise encyclopédique de l'histoire contemporaine, mais il attend une réflexion construite et informée* ». Si les grosses erreurs de datation ont évidemment été sanctionnées, rappelons à nouveau que la valeur d'une copie d'histoire ne se juge ni au nombre ni à la précision des dates mentionnées...

Les notes s'échelonnent de 1 à 19, avec une moyenne de 8,55 (9,24 en 2013) et un écart-type de 3,86 (3,47 en 2013) qui garantit la réelle sélectivité de l'épreuve. Il serait prématuré de s'arrêter sur le recul sensible de la moyenne, qui témoigne moins de la sévérité du jury que d'une relative (et peut-être conjoncturelle) raréfaction des bonnes et très bonnes copies. Après un cru 2013 qui s'était révélé exceptionnel à de nombreux égards, les correcteurs ont connu quelques déceptions qui ne doivent pas faire oublier l'excellent niveau d'ensemble d'un concours dont la plupart des candidats savent bâtir des dissertations informées. Les meilleurs ont su s'appuyer sur une compréhension globale de l'histoire de France contemporaine pour proposer une histoire sociale et culturelle du politique capable de varier les échelles d'analyse et de s'arrêter sur des exemples précis. Répétons-le, le jury valorise les candidats qui savent *incarner* leur réflexion à travers des moments, des lieux ou des figures (pas nécessairement des « grands hommes », mais aussi des petites gens !). Il apprécie également ceux qui savent intégrer une dimension historiographique – à bon escient : rien ne sert d'accumuler les noms, mais il est bon de discuter les travaux importants (par exemple ceux de Maurice Agulhon dans le cadre de ce sujet).

Le jury souhaite néanmoins attirer l'attention des candidats et des préparateurs sur quelques problèmes récurrents. Sur le plan formel d'abord, la syntaxe est de plus en plus souvent malmenée au même titre que l'orthographe – tout particulièrement l'orthographe des noms propres : *Dalladier* signe les accords de Munich, *Pointcarré* préside le pays, *Combe* est anticlérical, etc. Ces fautes prennent cette année une ampleur réellement inquiétante.

Autre regret : les copies s'affaiblissent très nettement dès qu'elles dépassent la barrière des années 30. Si le traitement de la Deuxième Guerre mondiale pouvait poser quelques difficultés dans le cadre du sujet, on est surpris de voir la Quatrième et la Cinquième République expédiées en quelques paragraphes convenus : déterminante dans le cadre du sujet, la période 1958-65 est généralement très maltraitée, parfois par manque de temps, souvent par manque de connaissances. Rappelons qu'il est indispensable d'équilibrer les parties.

Les termes du sujet méritent une discussion précise. Principe d'organisation des pouvoirs publics, mais aussi modèle social et culturel inscrit dans une histoire et projet politique chargé d'un imaginaire, la « République » ne se confond ni avec la nation ni avec la démocratie – même si ces notions se recoupent en partie... « Incarner », c'est donner consistance, donner corps. Ce corps peut prendre la forme d'un individu, d'une institution (la présidence de la République, par exemple, mais aussi la fonction municipale), d'une allégorie (Marianne, la Semeuse), d'un symbole (l'hymne, la devise, etc.) ou même d'un lieu (l'école communale, la place de la République, etc.). La liste est évidemment extensible, pourvu que les choix soient justifiés.

Faussement évident, le cadre géographique gagne également à faire l'objet d'une réflexion, tant à propos de l'espace provincial (Paris n'est pas la France ; la République se voit et se vit différemment au village) qu'à propos de l'espace colonial (ont été valorisés ceux qui ont su prendre en compte les figures de la République ultramarine). Étaient en revanche exclues les représentations internationales de la France (le compte-rendu, dans la presse française, des voyages internationaux des présidents de la République rentre dans le sujet, mais pas l'image de la France telle qu'elle est vue à l'étranger).

Les bornes chronologiques du sujet restent délibérément floues. En amont, il est possible d'ouvrir le sujet avec la mise en place de la République, dont la datation se dérobe : 4 septembre 1870, 1875, 1877, 1879 ? Peu importe : il s'agit surtout de rappeler que la République ne naît pas *ex abrupto* de l'amendement Wallon, mais qu'elle s'enracine dans un contexte délicat. En aval, les années 1990 constituent la ligne de fuite du sujet : elles n'appartiennent pas en tant que telles au programme du concours B/L et les candidats ont toute liberté de s'arrêter à leur orée (le renforcement de l'intégration européenne par exemple) sans être pénalisés. On attend néanmoins, au moins dans la conclusion, une ouverture sur la période la plus contemporaine.

L'extension chronologique n'interdit pas, par ailleurs, de privilégier des coups de projecteur sur les périodes les mieux connues et/ou les plus sensibles : les débuts de la Troisième République, la France Libre et la mise en place de la République gaullienne constituent des points nodaux du sujet. À l'inverse, on n'a pas pénalisé les candidats qui sont passés beaucoup plus vite, en s'en expliquant, sur des moments moins marquants et/ou moins connus (les années 20, les années 70 par exemple).

« *La République, qu'est-ce que ça peut bien être, avec un nom pareil qui fait un si drôle de bruit dans la bouche. Et pourquoi n'y a-t-il pas une république avec une tour et des cloches comme il y a une église ?* » (Pierre-Jakez Hélias, *Le Cheval d'orgueil*, Plon, 1975). Placée dans la bouche d'un enfant breton des années 1920, cette réflexion faussement naïve révèle l'une des difficultés majeures d'une idée républicaine qui reste abstraite et cherche à s'incarner pour mieux s'enraciner. Par opposition à la monarchie, qui s'appuie sur un homme et sur un trône, la République est un régime sans visage, ce que beaucoup de ses adversaires lui reprochent. Aussi doit-elle inventer sa propre forme, qui évolue tout au long de la période, en fonction des nouveaux enjeux (crises politiques, guerres, internationalisation), mais aussi des attentes sociales (qui ont pu être bouleversées par l'urbanisation, l'élévation du niveau d'instruction ou les nouveaux moyens de communication).

Des années 1870 aux années 1990, on peut avoir l'impression d'une relative simplification – d'un appauvrissement ? d'une fossilisation ? – des cadres de l'incarnation républicaine. D'une profusion de symboles (les « RF » majestueux des mairies-écoles des années 1880, les bustes de Marianne, les discours de comices agricoles des sous-préfets...), on serait passé, avec la Cinquième République, à une « monarchie présidentielle » : de même que l'élection présidentielle polarise le débat politique, les sorties du « souverain », de plateaux télévisés en voyages officiels, semblent désormais épuiser le rituel républicain. Sans doute

faut-il nuancer cette tendance lourde, qui témoigne néanmoins d'une mutation profonde du modèle républicain : la problématique de l'incarnation constitue à cet égard un bon moyen de traverser l'histoire politique contemporaine sans la dissocier des évolutions du pays.

Hormis quelques cas particuliers (dont l'une des meilleures copies du concours) qui ont adopté un plan thématique, les candidats ont choisi un plan chronologique rituellement découpé en trois parties. Les césures pouvaient être discutées : 1914/1918/1930 et 1945/1958/1962 sont acceptables à condition d'être explicitement justifiées. Dans tous les cas, rappelons que le plan chronologique doit toujours être pondéré par une forte réflexion thématique (pour éviter de verser dans le simple récit), de même que le plan thématique doit comporter une forte dimension chronologique.

## **1/ S'incarner pour exister (années 1870-1914)**

### ***A/ La République n'est-elle qu'une idée sans visage ?***

Il s'agit de développer l'argumentaire monarchiste, défendu par le duc de Broglie (notamment dans un célèbre discours de 1874), repris ensuite par Maurras : seule la figure royale serait en mesure de représenter et d'unifier le « pays réel », les ancêtres, etc.

Cette idée peut être rapprochée des discours républicains-nationalistes de Paul Déroulède ou de Maurice Barrès, qui rêvent d'une figure d'autorité (le général Boulanger par exemple), susceptible de donner un visage et un ancrage populaire au régime.

C'est dans ce contexte d'adversité que s'explique la politique d'incarnation du régime. Elle est une réponse aux critiques et au sentiment de fragilité d'une République inégalement installée selon les lieux et les groupes sociaux.

### ***B/ Les têtes du régime***

Gambetta gagne haut la main la palme de la personnalité la plus citée, sinon la plus appréciée, des khâgneux, loin devant Jules Ferry – tous deux incarnant une certaine idée de la République avant même son avènement. S'il était évidemment inutile de faire la biographie détaillée de Gambetta, il était pertinent d'évoquer son charisme, son éloquence entretenue dans les meetings, son inlassable activité de « commis-voyageur de la République » (et non de « pigeon voyageur »... charmant lapsus qui a bien fait rire les correcteurs).

Il faut surtout évoquer la figure du président de la République, qui n'est pas aussi inutile que le prétend Clemenceau. En témoignent l'émotion populaire suscitée par l'assassinat de Sadi Carnot, l'effervescence autour des voyages de Félix Faure (premier président à parcourir la Bretagne cléricale) (premier président, surtout, à stature internationale, avec l'alliance russe dont il est le garant), la médiatisation du grand banquet des maires présidé par Emile Loubet (1900), etc.

On peut mobiliser la sociologie des ministres, des élus (députés, mais aussi élus locaux), des représentants de l'Etat (préfets). Il faut surtout évoquer leur action : les discours d'inaugurations ou de comices agricoles sont des grands moments d'incarnation !

Pensons, enfin, aux visages de proximité de la République : les maires (avec un fort renouvellement sociologique et l'éviction de certains vieux notables), les petits fonctionnaires – avec une palme particulière pour les instituteurs (les « hussards noirs » de Péguy, le père de Marcel Pagnol), mais aussi les facteurs ou les gendarmes.

### ***C/ La bataille des symboles***

Plus fondamentalement, la République s'incarne dans des symboles et des monuments. On pense ici au 14 juillet, au drapeau tricolore, à la Marseillaise, à Marianne (Maurice Agulhon), mais aussi aux mairies, aux écoles (les « palais scolaires » dénoncés par la droite dans les années 1880).

L'essentiel est de rappeler qu'il s'agit alors d'emblèmes de combat, qui permettent aux républicains de se compter et de se rassembler : pavoiser le 14 juillet est un signe de républicanisme, au moins jusqu'aux années 1890. Même remarque pour le Panthéon, dont l'usage civique choque encore les milieux cléricaux, surtout quand on y installe Zola (1908). Idem, enfin, des statues, par exemple « le Triomphe de la République » de Dalou, dont l'inauguration, en 1899, est le cadre d'une grande manifestation de « défense républicaine ». On peut évidemment parler de l'affaire Dreyfus, qui permet aux défenseurs de Dreyfus – et notamment aux « intellectuels » – de défendre une conception ouverte de la République. Incarner la République, en somme, c'est d'abord défier la réaction.

## **2/ Les contours flous d'une République qui doute (1914-1958)**

### ***A/ Une République aux visages vieillissants (1914-années 30)***

La mobilisation de 1914 prouve que la République est désormais enracinée. « Pour elle un Français doit mourir » chante-t-on... Revers de la médaille, la République n'a plus vraiment d'adversaire ; elle n'a donc plus autant besoin de s'incarner – ce qui signifie qu'elle s'efface quelque peu. On parle d'ailleurs moins de République que de nation lorsqu'on inaugure les monuments aux morts.

Pire : les formes d'incarnation populaire du régime se lézardent, en raison des mutations sociales et surtout de l'exode rural. Les mairies-écoles des années 1880 deviennent trop grandes... C'est tout le vieux rituel républicain qui semble frappé d'obsolescence (même s'il faut nuancer : la mise en place de l'électricité dans les campagnes est l'occasion de grands discours de sous-préfets qui n'ont rien à envier au passé !).

Se pose d'ailleurs la question d'une adaptation : le discours de la réforme de l'Etat s'accompagne, dans les années 30, d'une demande d'incarnation – le thème de l'homme providentiel profite à Doumergue (en 1934) ou à Pétain, mais il témoigne d'un nouvel air du temps théorisé par Tardieu.

### ***B/ Défendre la République (années 30-46)***

Par la mise en avant de ses ennemis, la République retrouve une certaine jeunesse : le Front Populaire est ici une phase de renouveau, précédée par le CVIA des intellectuels antifascistes. La manière avec laquelle le PCF retrouve l'imaginaire de 1789 (production du film *La Marseillaise*, par exemple) est tout à fait éloquente.

Tandis que Vichy rompt radicalement avec la République, l'imaginaire républicain survit (de manière plus ou moins explicite) dans les mouvements de résistance et dans la France Libre. On sait ainsi que De Gaulle s'approprie progressivement le thème républicain (« Vive la République » s'ajoute à « Vive la France » dans ses discours), ce qui renforce sa légitimité.

La Libération doit aussi être évoquée : avec ses « commissaires de la République » ou ses CRS (« compagnies républicaines de sécurité »), la réactivation de l'imaginaire républicain est très marquée. Le programme du CNR cherche également à renouveler la République en l'incarnant dans un projet (la Sécurité Sociale est appelée à devenir une incarnation de la République sociale) et dans de nouveaux cadres (l'ENA).

### ***C/ Batailles d'incarnations (1946-58)***

La Quatrième République peut être envisagée comme une phase de transition et de luttes.

Le modèle « Troisième République » survit, mais s'épuise – peu adapté aux nouveaux enjeux. Le visage colonial du régime met en question ses fondements : on peut ici rappeler à quel point la question algérienne sape la légitimité d'une République qui ne tient pas ses promesses d'émancipation. Incarner la République, est-ce obéir aux ordres ?

Le discours gaulliste, depuis Bayeux, propose enfin une autre conception de la République,

qui se rapproche davantage d'une incarnation personnelle du régime et qui s'impose en 1958.

### **3/ La République personnalisée (1958-années 1990)**

#### ***A/ De Gaulle ou le nouveau modèle républicain***

On peut s'interroger : De Gaulle incarne-t-il la République ou la France ? Les deux sans doute, mais on peut décrire le cérémonial de présentation de la nouvelle Constitution, le 4 septembre 1958 (place de la *République*, devant un cortège de gardes *républicains*, le jour anniversaire de la proclamation de la *République* !).

De Gaulle infléchit en 1962 la constitution dans un sens encore plus présidentiel. Il rencontre à cette occasion l'opposition très forte d'une large partie de la classe politique qui dénonce la « forfaiture » du référendum (Gaston Monnerville) et la personnalisation du pouvoir. La victoire de De Gaulle scelle la consécration d'un modèle présidentiel qui est confirmé avec l'élection présidentielle de 1965, mais aussi avec mai-juin 68 et même 1969, au cours desquelles années le président de la République joue un rôle déterminant.

#### ***B/ La Cinquième République, « monarchie présidentielle »***

Il s'agit de rappeler que le costume présidentiel survit à De Gaulle et aux gaullistes. C'est surtout Giscard d'Estaing qui renouvelle la mise en scène de la fonction présidentielle (en s'invitant notamment chez les Français, en innovant dans l'art de la communication – des vœux du Nouvel An en particulier), au risque de la critique (la cour, les diamants...).

Critique du « coup d'Etat permanent », Mitterrand s'inscrit dans l'héritage républicain par l'usage du Panthéon, mais il adopte la pratique gaullienne des institutions. La première cohabitation confirme paradoxalement la place éminente du président – son « domaine réservé », mais aussi sa parole sacralisée.

#### ***C/ Réinventer la République ?***

Les profondes mutations de la fin du XXe siècle interrogent les fondements du modèle républicain. La mondialisation, la construction européenne, l'individualisation, l'exigence démocratique, semblent déplacer les enjeux et réduire la pertinence du programme républicain. Il est d'ailleurs significatif de constater que les mouvements contestataires des « années 68 » laissent largement de côté cet imaginaire daté qui ressuscite toutefois dans les années 1980.

L'idée de République retrouve une nouvelle jeunesse chez les critiques de la construction européenne (Jean-Pierre Chevènement, Philippe Seguin, entre autres) : on remarquera avec intérêt que la carte du « non » à Maastricht recoupe très largement la carte des commémorations locales du bicentenaire.

Elle s'exprime également, surtout dans les années 1990, contre la montée du Front National (on peut penser, en ligne de fuite, à la manifestation du 1er mai 2002).

Ce renouveau se mesure enfin, en profondeur, à travers l'attention accordée, encore et toujours, à l'école, qui incarne les promesses et les désillusions du modèle républicain. S'y ajoute à nouveau la question de la laïcité. La question du voile (1989) oppose ainsi, dans un premier temps du moins, défenseurs de la « République » et partisans de la « démocratie ».

Il est possible d'élargir ce questionnement pour évoquer les nouveaux visages de la République (la « marche des beurs » par exemple) et les incertitudes qui marquent la fin du XXe siècle : par-delà la prééminence institutionnelle et symbolique de la figure présidentielle, la République a sans doute encore besoin d'incarnation(s).